



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-039-2021-10

PUBLIÉ LE 18 OCTOBRE 2021

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins - Pôle RH en Santé

IDF-2021-07-26-00018 - ARRETÉ n° DOS - 2021 / 3073???	Portant sur la nomination et le renouvellement des consultants.???	(4 pages)	Page 3
IDF-2021-07-26-00017 - DECISION n° DOS-2021 / 3750???	portant nomination du Professeur François LEMOINE en qualité de consultant au centre???	hospitalier universitaire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (2 pages)	Page 8

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-07-26-00018

ARRETÉ n° DOS - 2021 / 3073

Portant sur la nomination et le renouvellement
des consultants.

ARRETÉ n° DOS - 2021 / 3073
Portant sur la nomination et le renouvellement des consultants

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L 6151-3 et D6151-2 et suivants ;
- VU** l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 84-135 du 24 février 1984 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-785 du 8 juillet 2010 relatif aux consultants et aux commissions d'activité libérale ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France;
- VU** le décret no 2020-517 du 4 mai 2020 relatif aux fonctions de consultant ;
- VU** les demandes de nomination et de renouvellement en qualité de consultant auprès de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris proposées ;
- VU** l'avis des directeurs des Unités de Formation et de Recherche ;
- VU** l'avis du Président de la Commission Médicale d'Etablissement et l'avis du Directeur Général de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Paris transmis au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France ;

CONSIDERANT que les projets présentés au soutien des demandes de consultanat pour une première année ou de demande de renouvellement de consultanat par les praticiens universitaires – praticiens hospitaliers ci-dessous énumérés, correspondent à un apport d'expérience et de compétence auprès des établissements de santé concernés ou d'un organisme d'intérêt général ; que de ce fait il est apporté une réponse favorable à leur demande d'octroi ou de renouvellement du statut de consultant tel que prévu à l'article L6151-3 du code de la santé publique ;

CONSIDERANT que les consultants réalisent au moins deux demi-journées en moyenne par semaine hors de leur centre hospitalier universitaire de rattachement ou lorsque, en raison de la nature de leur spécialité, les fonctions hospitalières ne peuvent être réalisées hors d'un centre hospitalier universitaire, les consultants effectuent une activité d'expertise et de conseil portant sur le fonctionnement des établissements dans la région ou le territoire dans lequel ils exercent :

ARRÊTE

Article 1: A compter du 1er septembre 2021, les praticiens dont les noms suivent sont nommés en qualité de consultants des hôpitaux pour une durée d'un an:

UFR	SUPRA GH	HOPITAL	CANDIDAT
PARIS XIII-BOBIGNY	HUPSSD	René Muret	ARTIGOU Jean-Yves
PARIS XIII-BOBIGNY	HUPSSD	Jean Verdier	GRAPIN-DAGORNO
UNIVERSITE DE PARIS-PARIS DESCARTES	APHP CENTRE	Necker	BARBET Jacques Patrick
UNIVERSITE DE PARIS-PARIS DESCARTES	APHP CENTRE	Necker	SALMON-CERON Dominique
UNIVERSITE DE PARIS-PARIS DESCARTES	APHP CENTRE	Cochin	DUBOC Denis
UNIVERSITE DE PARIS-PARIS DIDEROT	APHP Nord	Robert Debré	LEGER-METOU DI Juliane
UNIVERSITE DE PARIS-PARIS DIDEROT	APHP Nord	Lariboisière	YELNIK Alain
PARIS SACLAY/ PARIS SUD	APHP Nord	Bichat	SLAMA Michel
SORBONNE UNIVERSITÉ	APHP SORBONNE UNIVERSITÉ	Saint-Antoine	AUCOUTURIER Pierre

Article 2 : A compter du 1er septembre 2021, les praticiens dont les noms suivent sont renouvelés pour une deuxième année en qualité de consultants, pour une durée d'un an :

UFR	SUPRA GH	HOPITAL	CANDIDAT
SORBONNE UNIVERSITÉ	APHP SORBONNE UNIVERSITÉ	Saint-Antoine	BONNET Francis
UPEC	APHP HENRI MONDOR	Henri Mondor	MARTY Jean-Louis
UPEC	APHP HENRI MONDOR	Henri-Mondor	ADNOT Serge
UNIVERSITE DE PARIS-PARIS DESCARTES	APHP CENTRE	Necker	GARABÉDIAN Eréa-Noël
UNIVERSITE DE PARIS-PARIS DESCARTES	APHP CENTRE	Hôpital Européen Georges Pompidou	DANCHIN Nicolas
UNIVERSITE DE PARIS-PARIS DESCARTES	APHP CENTRE	Hôpital Cochin	LEGMANN Paul
UNIVERSITE DE PARIS-PARIS DIDEROT	APHP CENTRE	Necker	BAUD Frédéric
PARIS SACLAY-PARIS SUD	APHP PARIS SACLAY	Bicêtre	RICHARD Christian

Article 3 : A compter du 1er septembre 2021, les praticiens dont les noms suivent sont renouvelés pour une troisième année en qualité de consultants, pour une durée d'un an :

UFR	SUPRA GH	HOPITAL	CANDIDAT
PARIS XIII-BOBIGNY	HUPSSD	Avicenne	PROST-SQUARCIONI Catherine

Article 4 : Le directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile de France.

Article 5: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois suivant la notification de la présente décision.

Fait à Saint-Denis, le 26 juillet 2021

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

signé

Aurélien ROUSSEAU

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-07-26-00017

DECISION n° DOS-2021 / 3750
portant nomination du Professeur François
LEMOINE en qualité de consultant au centre
hospitalier universitaire de l' Assistance
Publique-Hôpitaux de Paris

DECISION n° DOS-2021 / 3750
**portant nomination du Professeur François LEMOINE en qualité de consultant au centre
hospitalier universitaire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris**

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L 6151-3 et D6151-2 et suivants ;
- VU** l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 84-135 du 24 février 1984 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-785 du 8 juillet 2010 relatif aux consultants et aux commissions d'activité libérale ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie Verdier, Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;
- VU** le décret no 2020-517 du 4 mai 2020 relatif aux fonctions de consultant ;
- VU** les demandes de nomination et de renouvellement en qualité de consultant auprès de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris proposées ;
- VU** l'avis des directeurs des Unités de Formation et de Recherche ;
- VU** l'avis du Président de la Commission Médicale d'Etablissement et l'avis du Directeur Général de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Paris transmis au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France ;

Considérant que le Pr LEMOINE a déposé un dossier prévoyant de « Renforcer les interactions « recherche et innovation » du DMU de Biologie BioGeM avec les partenaires hospitaliers, académiques et privés, améliorer la formation, l'évolution et la valorisation des métiers de la biologie »

DECIDE

- Article 1 :** Monsieur le Professeur François LEMOINE, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier est nommé consultant afin d'exercer des fonctions hospitalières auprès de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, sur le fondement de l'article L6151-3 du code de la santé publique pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2021.
- Article 2 :** Le directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est chargé de l'exécution de la présente décision.
- Article 3 :** La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Nonobstant l'introduction d'un recours non contentieux, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois

Fait à Saint-Denis, le 30 septembre 2021

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France

signé

Amélie VERDIER